



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 avril 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 avril 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 avril 2008

Créations d'emplois occasionnels pour les Centres de Loisirs

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mlle Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Anne LABBE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Pilar BAUDIN
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Nathalie BEGUIER
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET

Excusés :

Adjoints :

Mme Josiane METAYER -

Conseillers :

Mme Blanche BAMANA -

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2008

DELIBERATION D20080146

HUMAINES

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Afin d'assurer le fonctionnement des Centres de Loisirs pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2008, il y a lieu de créer les emplois occasionnels suivants sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 :

- 7 postes de directeur rémunérés sur la base du 6^{ème} échelon du grade d'animateur principal
- 6 postes de directeur adjoint rémunérés sur la base du 9^{ème} échelon du grade d'animateur
- 8 postes d'animateur spécialisé rémunérés sur la base du 5^{ème} échelon du grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe
- 110 postes d'animateur diplômé rémunérés sur la base du 3^{ème} échelon du grade d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe
- 50 postes d'animateur stagiaire rémunérés sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter les créations des emplois occasionnels mentionnés ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD

Signé

Jean-Louis SIMON